



Professeur du second degré – Education musicale (Contrat Local)

REF 2021RH/FP_PDL/2_EDMUS

AFFECTATION	<i>Lycée français d'Abu Dhabi, Louis Massignon, établissement en gestion directe de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) scolarisant 1700 élèves de la petite section de maternelle à la terminale.</i>
CADRE DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> • Une école plurilingue, connectée et citoyenne ! • Profitez de conditions d'accueil et de travail attractives
NATURE DU POSTE	Professeur d'éducation musicale du second degré
SUPERIEUR HIERARCHIQUE	Proviseur adjoint
MISSION	Enseignement de la musique au niveau collège et lycée
ACTIVITES PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement en conformité avec les programmes français en vigueur • L'enseignant d'éducation musicale joue un rôle majeur dans l'élaboration et la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle • Suivi pédagogique et éducatif des élèves • Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement • Participation aux différentes réunions pédagogiques (conseils de classe, réunions parents-professeurs, etc.) • Coordination éventuelle de la discipline • Charge éventuelle de professeur principal • Participation éventuelle aux jurys d'examen • Participation à la mission générale de diffusion de la langue et de la culture française.
SPECIFICITES DU POSTE ET CONTRAINTES	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnel(le) reconnu(e), ouvert(e) aux cultures du monde, le (la) candidat(e) devra faire preuve d'une grande adaptabilité et être prêt(e) à travailler dans un environnement multiculturel exigeant. Il (elle) devra avoir des qualités relationnelles affirmées et être à même de conduire des projets pédagogiques innovants. • Il (elle) devra être capable d'une réflexion pédagogique pertinente sur l'évaluation des élèves et posséder une réelle aptitude au travail collaboratif au sein de l'équipe disciplinaire (6 professeurs) comme au sein des équipes pédagogiques et éducatives.
QUALIFICATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Professeur (H/F) certifié(e) ou agrégé(e) de l'Education Nationale (ou équivalent) • Expérience d'enseignement requise (min.3ans) à la fois au niveau collège et lycée



Professeur du second degré – Education musicale (Contrat Local)

REF 2021RH/FP_PDL/2_EDMUS

	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du système éducatif français indispensable. Compétences didactiques et pédagogiques avérées • Capacité à travailler en équipe et à s'adapter dans un milieu multiculturel
DOCUMENTS A FOURNIR	<ul style="list-style-type: none"> • CV en français et anglais • 1 Photo d'identité (fond blanc) • Lettre de motivation • Certificats de travail • Copie des diplômes et relevés de notes certifiées conformes • Copie du passeport • Copie du visa de résident si disponible
REMUNERATION	La rémunération est composée du traitement salarial net d'impôt et d'autres primes.
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Poste vacant ou susceptible d'être vacant à pourvoir à la rentrée 2022 • Temps complet • Dossier de candidature complet : CV, lettre(s) de motivation, dernier rapport d'inspection, lettre de recommandation, renseigner en ligne à l'adresse : https://llm.education/travailler/recrutement-contrat-local/